

Administrateur-Délégué-Gérant  
O. RANDOLET  
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47  
35, Rue Fontenelle, 35  
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF  
J.-J. CASPAR - JORDAN  
Téléphone : 14.90  
Secrétaire Général : TH. VALLÉE  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.50

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS			
	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## Le Bas de laine de la France

Le Sénat vient de voter le projet ayant pour objet d'augmenter la limite d'émission des bons ordinaires du Trésor et des bons de la Défense nationale. Cette limite se trouve maintenant élevée à six milliards de francs.

Avec une conviction chaleureuse et une éloquence mise au service des éminentes qualités de l'homme d'Etat, M. Ribot a donné à nouveau les explications qu'il avait fournies quelques jours auparavant à la Chambre des députés et qui lui valurent la significative unanimité des suffrages.

Il n'est pas sans intérêt de revenir sur cette importante question des finances. Le « nerf de la guerre » en est aussi la source d'énergie vitale et l'un des facteurs de la victoire.

Déjà, le rapporteur de la Commission avait présenté de très importantes observations, d'où il résulte qu'à la date du 30 avril dernier, les bons en circulation atteignent déjà 4.976.961.600 francs. Si l'on s'en tient aux opérations du mois d'avril, on arrive aux résultats suivants : 350 millions d'obligations, 645 millions de bons. Au total 995 millions de francs. C'est-à-dire, à peu de chose près, 4 milliard que nos compatriotes ont apporté au Trésor pendant le dernier mois. Aussi, le rapporteur n'a-t-il pu que redire, après M. le ministre des finances : « Cela fait honneur au pays ! »

Il est à remarquer que le nombre des souscripteurs aux bons à six mois et à un an représente un contingent considérable, fourni autant par les départements appartenant aux régions qui ne passent pas pour les plus fortunées de notre pays. Ce sont les petites bourses qui s'ouvrent pour les placements de la plus longue durée. Dans les départements riches, au contraire, et le département de la Seine-Inférieure est évidemment de ceux-là, ce sont les bons à trois mois qui sont les plus demandés, parce qu'ils permettent, en vue des opérations commerciales, un retrait dans un laps de temps relativement court.

Il faut souligner l'importance de ces constatations. Elles montrent l'admirable ressort financier de notre pays, ses habitudes d'épargne, son esprit de prévoyance et de sagesse. Elles laissent deviner le merveilleux développement qu'attend sa prospérité générale avec le retour de la paix.

MM. Ribot et Aimond ont également donné de nouveaux renseignements sur l'opération avec l'Angleterre, laquelle va escompter des bons du Trésor à échéances de six mois jusqu'à concurrence d'une somme maxima de 1.030.500.000 francs (42 millions de livres sterling).

Cette opération est particulièrement désagréable à l'Allemagne. Elle l'oblige, en effet, à constater le parfait accord des alliés, même pour la question d'argent. Chacun apporte à l'autre ses ressources et l'appui de son crédit, alors même qu'aucune stipulation de ce genre n'avait été faite à l'origine.

L'arrangement négocié par M. Ribot avec le chancelier de l'Empire nous épargne l'envoi d'un milliard d'or peut-être aux Etats-Unis et nous procure un crédit de 1.500 millions à l'heure présente pour faire face aux exigences des six mois à venir. M. Ribot a accompagné ces explications au Sénat de réflexions qui méritent d'être retenues. Il a dit :

« Si le ministre des finances, au milieu des soucis qu'il doit avoir et qu'il serait inexcusable de ne pas avoir, était tenté de laisser pénétrer dans son cœur un peu d'inquiétude, je ne dis pas de découragement — c'est un mot qu'on ne doit pas prononcer à la tribune — il n'aurait qu'à regarder le spectacle que donne un pays cette armée, une des plus belles, une des plus grandes, que des plus dignes de l'admiration de l'histoire, qui combat là-bas dans mon pays du Pas-de-Calais, et qui donne au monde entier un exemple d'héroïsme, d'élan et de jeunesse qui nous tire vivement les larmes les yeux.

« Il nous suffirait aussi de considérer que l'opinion du monde est tout entière avec nous, et qu'elle s'élève contre les crimes qu'au nom de la raison d'Etat on commet aujourd'hui et pour lesquels, je l'espère, l'impunité ne sera pas éternelle.

« Il suffit de voir tout cela pour qu'une immense espérance s'élève au fond de nos cœurs. Quels hommes serions-nous si, en présence de toutes ces forces morales et matérielles qui combattent pour nous, en présence de tous ces héros obscurs ou illustres, nous nous laissons aller à quelques faiblesses ?

« Nous avons promis au pays de vaincre toutes les difficultés, nous les vaincrons, fût-ce au prix des plus grandes souffrances. Nous serons ainsi dignes du pays qui nous a donné sa confiance et qui veut que nous allions jusqu'au bout de notre tâche ! »

Sages et réconfortantes paroles dans lesquelles notre pays devrait puiser, si besoin, l'ardeur d'une foi nouvelle dans ses destinées héroïques, et auxquelles la haute autorité de celui qui les prononce, sa sincérité et sa conscience, donnent toute leur signification et leur portée.

THÉODORE HENRY.

## L'Insurrection au Portugal

**Le nouveau Ministère portugais**

Les journaux portugais annoncent que le président de la République a signé la nomination des ministres.

Le cabinet comprend : MM. João Chagas, qui prendra le portefeuille de l'intérieur ; Fernando Costa, Duarte Leite Paulo Faicoa et Bazilio Telles.

Le ministre des finances a conféré avec les commandants de la police et la garde républicaine pour que l'ordre soit encore rétabli ce soir à Lisbonne.

Un manifeste du Comité révolutionnaire dit que les civils qui seront trouvés en armes hors de l'arsenal de la marine, après sept heures du soir, seront arrêtés.

Des automobiles garnies de soldats parcoururent les rues et saisirent les armes portées par les civils.

M. João Chagas est chargé de l'intérim du ministère de l'Instruction publique.

M. Antonio Maria Silva est réintégré dans ses fonctions d'administrateur des postes et télégraphes.

Les conseillers municipaux de Lisbonne ont repris aujourd'hui possession de la municipalité.

Le général Corriera Barreto reprendra le commandement de la première division.

M. João Chagas est l'ancien ministre du Portugal à Paris ; il avait démissionné pour ne pas servir le régime contre lequel vient de se produire le soulèvement actuel.

D'après les informations télégraphiques, il semble que le mouvement insurrectionnel fomenté par M. Afonso Costa, chef du parti démocrate, avec le concours de la flotte, ait définitivement abouti aux fins qu'il se proposait. Le président de Arrago a remplacé le ministre par un cabinet démocrate.

Les journaux de Lisbonne parvenus à la frontière hispano-portugaise annoncent que le président de la République, M. de Arrago a signé le décret de la constitution d'un nouveau ministère présidé par M. João Chagas, encore récemment ministre à Paris et qui démissionna pour le motif qu'il ne reconnaissait pas la légalité du cabinet Pimenta. M. Chagas prend le portefeuille de l'intérieur ; ses principaux collaborateurs seraient MM. Fernandez Costa, Duarte Leite, Paulo Faicoa et Bazilio Telles.

Une note officielle du premier Conseil des ministres, réuni hier à l'Hôtel de Ville, déclare :

« Le nouveau ministère, représentant l'opinion publique, salue la population et les armées de terre et de mer pour la tâche noble qu'elles ont remplie dans les difficiles conjonctures d'où nous venons de sortir, et il croit que c'est à lui à inviter tous les citoyens à reprendre le travail et à respecter la loi, afin que la vie nationale soit normalement rétablie ainsi qu'il est besoin pour le bien commun. Si, d'ailleurs, ce qui n'est pas croyable, que quelques émissaires troublaient à Paris qu'il est nécessaire de rétablir d'urgence, ils commettraient un crime de lèse-patrie dont ils seraient rigoureusement punis selon la loi.

**Maintien du président de la République portugaise**

Le journal *O Mundo* dit que le comité révolutionnaire, ne voulant pas créer de nouvelles difficultés, mais bien aplanir celles qui existent, a demandé le président de la République, ayant respecté le mouvement révolutionnaire, continuerait de remplir sa charge, conformément à l'absolue légalité constitutionnelle, jusqu'à l'expiration de son mandat, le 5 octobre.

**L'insurrection portugaise**

Le nouveau quartier général a été installé à la caserne de la garde républicaine.

De nombreuses personnes se sont portées vers les points de la ville où la lutte a été la plus vive pour voir les dégâts qu'elle a causés.

Actuellement le calme règne.

Le Comité révolutionnaire publie une note disant qu'il continuera son action pour compléter l'œuvre de la révolution et aider au rétablissement et au maintien de l'ordre jusqu'à ce que le gouvernement ait pris définitivement en main la direction des affaires.

Le général Pimenta Castro, ancien président du Conseil, et M. Gonbar Medeiros, ancien ministre de l'Instruction publique, qui étaient jusqu'à dimanche matin à la caserne de la rue Carno, ont été mis à la disposition du nouveau gouvernement, qui les a fait conduire à bord du *Vasco-de-Gama*.

Lisbonne, 17 mai.  
(retardé dans la transmission)

A onze heures on comptait 67 morts et 250 blessés.

Le reste du Portugal, la situation est normale.

Lisbonne, 15 mai.

Les fantassins ont repoussés les civils, près des ministères de la marine et de l'intérieur.

A huit heures, il y eut un armistice, et l'on annonça la constitution d'un ministère national.

A Sautarem, la troupe et les rebelles ont triomphé. On compte 70 morts et 200 blessés.

Madrid, 17 mai.

On mande de Porto que l'état de siège a été levé.

La tranquillité était complètement rétablie dans la soirée.

Le général de division attend les instructions pour proclamer, demain, le gouvernement national.

Lisbonne, 17 mai.

Le général Indice Costa, gouverneur militaire de Lisbonne, remercie ceux qui ont collaboré au rétablissement de la légalité.

Il invite les civils à rendre les armes et exhorte la population à se conduire prudemment.

Il interdit aux civils le port d'armes, à partir de 21 heures.

**L'escadre qui a participé au mouvement**

Les navires de la flotte qui ont participé au mouvement insurrectionnel sont l'*Admiral-Reiss*, l'*Adamastor*, le *Vasco-de-Gama* et le *Duero*.

Une dépêche de Vigo confirme qu'une lutte eut lieu à Sautarem entre régiments d'artillerie et d'infanterie. Les premiers, au milieu desquels se trouvait Afonso Costa, eurent l'avantage.

Après cet engagement, Afonso Costa se dirigea en automobile vers le Nord du Portugal, où, affirme-t-on, le calme règne encore.

## LA GUERRE

236<sup>e</sup> JOURNÉE

### COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 17 mai, 15 heures.

Dans la région de Het-Sas, nos progrès ont continué. Nous avons enlevé hier soir une maison fortement organisée par l'ennemi et dépassé, sur la rive Est du canal, la première ligne allemande, faisant cent quarante-cinq prisonniers et prenant quatre mitrailleuses. Une contre-attaque de l'ennemi a complètement échoué.

Rien de nouveau au Nord d'Arras où la pluie a recommencé à tomber, si ce n'est une lutte extrêmement violente d'artillerie dans la région de Lorette et un échec sanglant infligé dans cette même région à quatre contre-attaques allemandes qui ont subi de lourdes pertes.

Sur le reste du front, rien n'a été signalé.

Sur l'Oise, près de Bailly, les Allemands, pour impressionner sans doute nos tirailleurs, ont placé devant nos lignes un drapeau ottoman vert avec le croissant. Nos troupes africaines ont répondu aussitôt à cette provocation en abattant le drapeau à coups de fusil. Un tirailleur est ensuite allé le chercher et l'a apporté dans nos lignes.

Paris, 23 heures.

En Belgique, l'ennemi, menacé par nos attaques heureuses des jours précédents d'un enveloppement complet, a évacué la nuit dernière les positions qu'il occupait encore à l'Ouest du canal de l'Yser.

Nous avons d'autre part maintenu tous nos gains sur la rive Est.

Au Nord de la Basse, les troupes britanniques, très fortement contre-attaquées dans la nuit de dimanche à lundi, ont victorieusement continué à combattre. Dans la journée de lundi elles ont enlevé plusieurs tranchées allemandes et infligé à l'ennemi des pertes très élevées.

Un groupe de sept cents Allemands, pris entre le feu des mitrailleuses anglaises et celui de leur propre artillerie, a été exterminé tout entier sous le feu croisé.

Nos alliés ont fait un millier de prisonniers et pris des mitrailleuses.

Au Nord d'Arras, une brume épaisse a régné toute la journée empêchant de part et d'autre toute action importante. La lutte continue néanmoins très vive sur les pentes de Notre-Dame-de-Lorette particulièrement ; nous y avons repoussé toutes les contre-attaques allemandes.

A la Ville-au-Bois, près de Berry-au-Bac, l'ennemi a attaqué nos tranchées et a été immédiatement arrêté.

Le nombre des prisonniers non blessés faits par nous dimanche dans l'affaire de Ville-sur-Tourbe est de 350, plus 50 blessés.

Ce matin, au petit jour, nous avons prononcé une attaque au bois d'Ailly et enlevé plusieurs ouvrages allemands. Nous avons pris trois mitrailleuses et fait 250 prisonniers, dont plusieurs officiers.

Aux Hissiers du bois Le Prêtre, deux bataillons allemands ont tenté à trois reprises de sortir de leurs tranchées ; nos feux les ont arrêtés net.

**Official Report of the French Government**

May, 17. — 3 p. m.

In the region of Het-Sas we continued our progress ; we have taken a house strongly fortified by the foe, and on the East side of the canal we have taken the first line of the foe's defence making 145 prisoners and taking 4 machines-guns. The foe's counter-attack failed completely. In the region North of Arras it is raining again ; the artillery engagements continue.

**L'INSURRECTION A TRIESTE**

La Tribune de Genève annonce qu'une insurrection a éclaté à Trieste.

La foule, composée en majeure partie de femmes du peuple, s'est rendue sur la place principale en criant : « Mort à l'empereur ! » Elle brûla un drapeau jaune et noir avec effigie de l'empereur.

Les gardarmes et les soldats chargèrent, tuant et blessant de nombreux manifestants. Les blessés dépassent trois cents, le nombre des morts est inconnu.

**Un Attentat en Portugal**

Lisbonne, 17 mai.

M. Chagas, venant d'Oporto pour prendre possession de la présidence, fut blessé d'un coup de revolver, à la gare d'Entoncamen-to, par le sénateur Jean Freitas. Celui-ci fut tué par les gardarmes.

M. Chagas fut transporté à Lisbonne. Il est grièvement blessé. Les troubles ont recommencé.

## La Situation en Italie

### L'UNION NATIONALE

Le ministère qui a préparé la définitive réunion de tous les Italiens est restauré et aujourd'hui toutes les oppositions tombent. C'est l'étranger qui a refait en une heure l'union de tous les partis constitutionnels et son « dernier carré » de neutralistes, les socialistes unifiés, est réduit à des manifestations impuissantes, à de vagues protestations, à des placards de papier. Le peuple n'écoute et ne suit que les patriotes, qu'ils soient monarcharistes ou républicains ou socialistes nationalistes.

Ces jours-ci les manœuvres de l'étranger ont fait revivre tous les souvenirs historiques et ressuscité tous les partis historiques aussi, mais non pour les querelles d'autrefois, pour l'union. La défiance et les inquiétudes justifiées par tant d'épreuves et de déceptions ont fait saluer par le peuple italien la dénonciation de la Triplice comme une première victoire. La fêta romaine dédaigne, avec d'Annunzio, « l'autonomie mise dans la main du mendiant » et avec Virgile *timeo Danaos et dona ferentes*. Elle ne veut rien savoir des présents qu'offre le prince de Bülow. C'est ce qu'a proclamé hier par cent mille voix le peuple romain parcourant les rues de la ville où à chaque pas se dresse le souvenir d'un empire. « Le feu sacré est rallumé sur l'autel de l'Italie. » Dans ce feu s'achève la fusion de l'âme unique et se forge l'arme de l'avenir italien.

**LA VOLONTÉ DU PEUPLE ITALIEN**

M. Jean Corrière, correspondant au journal *Le Temps*, télégraphie à ce journal :

La journée historique du 16 mai 1915 restera inoubliable à Rome. Pour en comprendre toute l'émotion et toute la beauté, il faut savoir quelle semaine d'angoisse, d'alternatives de chutes et de rebondissements nous venons de passer.

Pendant quelques heures, tous ceux qui aiment l'Italie et sa dignité ont cru voir s'élever tout leur idéal. Le succès eût été court sans doute, mais il eût tellement bouleversé le pays que tout était à craindre.

Sans entrer aujourd'hui dans des détails prématurés, qui a sauvé l'Italie et la civilisation de cette effroyable menace ? Le peuple lui-même, le peuple assagi et conduit par des poètes, avant tout par le très grand poète qui a incarné toute la conscience, la raison, la volonté, les espérances et l'idéal de ce peuple. Voilà ce que Rome et l'Italie ont pu voir, ce qui a fait la particulière grandeur de cette semaine et l'incomparable beauté de la journée de dimanche.

En effet, quand le peuple a compris qu'on voulait le maintenir malgré lui dans un alliance qu'il abhorrait mais subissait et dont il était heureux de se sentir délivré, quand il a compris surtout qu'on voulait tenter de le déshonorer, il s'est levé tout entier et a manifesté sa volonté formelle, a injurié, battu même les marchands du Temple et a acclamé les ministres qui, après un patient travail de neuf mois, avaient enfin réussi à donner à l'Italie sa politique nationale.

Les conspirateurs ont disparu, les agents étrangers ont été anéantis, le gouvernement et le roi se sont sentis soutenus par une force devant laquelle les intrigues parlementaires ne sont plus que du vent, et la victoire a été gagnée.

C'est cette victoire du peuple italien que celui-ci a célébré hier à Rome, quand 300 000 citoyens sont allés acclamer le ministère reconstitué, le grand poète qui avait incarné leur âme collective et le roi honnête et ferme dont la probité avait maintenu l'honneur de l'Italie.

**LE SENS DES MANIFESTATIONS ROMAINES**

La manifestation a eu un caractère inoubliable de grande explosion idéaliste d'un peuple qui se leva tout entier pour une idée, pour un sentiment, pour la justice et le droit. C'est la signification indéniable des journées de cette semaine et surtout de la journée de dimanche.

Le peuple italien veut la guerre ; c'est lui qui l'impose, c'est lui qui en revendique les risques et les responsabilités. Ceux donc qui, en Italie et à l'étranger, ont cru que cette guerre était impopulaire ou plutôt indifférente au peuple et qu'elle était proposée par de simples combinaisons politiques se sont trompés ou ont menti. Le comte de Bülow a rendu à l'Italie et au monde ce grand service qu'en soulignant l'indignation du peuple italien et montré son âme vraie il a mis en évidence la lumière sur les véritables sentiments. Ceux qui ont toujours cru aux sentiments de ce peuple et ont prédit les événements actuels ont aujourd'hui leur plus grande récompense ; ceux qui ont douté et même qui ont retardé ces événements par leur action négative doivent aujourd'hui se repentir et faire amende honorable.

Le peuple italien voulait depuis longtemps la rupture de la Triplice. Le peuple italien voulait entrer en guerre à côté de la France et de ses alliés non par intérêt, par calcul et combinaison politique, mais par un profond et irrésistible instinct de race qui se manifesta aujourd'hui avec tant d'éclat. Le peuple italien a balayé toutes les manœuvres politiques de ceux qui parlent de marchandages et a imposé sa volonté au Parlement. Enfin le peuple italien vient de manifester splendidement dans une semaine ou les dépêches de Berlin et de Vienne accumulaient nouvelles sur nouvelles pour annoncer que les Russes étaient vaincus. Telle est la vérité éclatante qui cimentera l'alliance de la généreuse France à la généreuse Italie.

**Le ministre Salandra devant la Chambre**

Les journaux reflétant les intentions de M. Salandra affirment que le ministre se présentera lundi devant la Chambre pour exposer la situation politique internationale.

Cet exposé sera suivi d'un vote de confiance par la presque unanimité des députés constitutionnels, glottiens compris. Seuls les socialistes officiels, au nombre d'une quarantaine, n'accorderont pas leur confiance au cabinet.

Le gouvernement disposant de la majorité

## En l'Honneur de d'Annunzio

Une brillante réception a eu lieu à Rome, au Cercle artistique, en l'honneur de M. Gabriele d'Annunzio.

Le poète italien a parlé de l'art dans son rapport avec les horreurs de la guerre. Il a félicité à nouveau la destruction de Louvain, de Malines et de la cathédrale de Reims.

En terminant, il a fait des vœux pour la réalisation des destinées de l'Italie.

**Le Roi en tenue de guerre**

Détail significatif : le souverain a passé cet après-midi, en revue, les cuirassiers qui constituent sa garde du corps et qui avaient revêtu l'uniforme gris-vert, l'uniforme de guerre, pour la première fois.

Le roi avait, lui aussi, la même tenue.

**Un Incident de Frontière**

Le bruit courait dimanche soir à Turin qu'un grave événement se serait produit à la frontière autrichienne.

Un bataillon de chasseurs autrichiens serait entré en territoire italien.

Les troupes italiennes qui gardaient la frontière, composées de chasseurs alpins et de bersagliers, auraient engagé un violent combat avec le bataillon autrichien, qui aurait été presque anéanti.

Le *Messager* donne à ce sujet les détails qui suivent :

« Des chasseurs alpins autrichiens, représentant l'effectif d'une compagnie, pénétrèrent sur le territoire italien. Les alpins italiens accoururent aussitôt pour les repousser ; un violent combat s'engagea à coups de fusil. Les alpins italiens chargèrent à la baïonnette leurs adversaires qui prirent la fuite et repassèrent la frontière. Toutefois un Autrichien arrêté a été conduit à la prison militaire d'Udine.

« Des sentinelles et une forte garde ont été laissées sur place au point de la violation de la frontière. »

**En Faveur de la Guerre**

Des dépêches reçues de Venise, de Brindisi, de Rome, de Florence et de Milan, annoncent que des manifestations en faveur de la guerre et des cortèges ont circulé dans les rues de ces villes, drapeaux déployés en tête.

Des orateurs ont prononcé des discours en faveur de l'intervention.

Partout le nom de M. Salandra a été acclamé.

**Symptômes de guerre**

On télégraphie de Berne au *Morning Post* :

« Des troupes de la troisième catégorie ont quitté Milan pour une destination inconnue. » Samedi soir, la région de Rovereto, au sud de Trente, a été évacuée par la population civile.

« Des canons lourds ont été amenés d'Allemagne dans le Trentin. »

« De riches négociants allemands continuent à arriver d'Italie en Suisse. »

**Vingt mille interventionnistes manifestent**

Un cortège de vingt mille personnes environ s'est formé dimanche à Gènes vers Corsica ; on y remarqua quelques députés, des représentants des autorités de la ville, des associations, le corps académique, le conseil de l'ordre des avocats, la chambre des agents de change, des étudiants, des sociétés ouvrières, de nombreux conseillers municipaux, des survivants des Mille avec trois drapeaux.

Le cortège s'est rendu, au milieu d'un vif enthousiasme, au palais Spinola, siège de la présidence.

Tout le long du parcours, les rues étaient pavées.

Le cortège a passé sous une réelle pluie de fleurs.

De chaleureuses manifestations ont eu lieu en l'honneur de l'armée. Les officiers présents ont été portés en triomphe.

Une délégation composée des députés Canepa et Baissonato, a été reçue par le préfet, à qui elle a fait part des vœux des citoyens pour la réalisation des aspirations nationales.

Le préfet a assuré la délégation qu'il informerait le gouvernement de cette manifestation solennelle.

Le cortège est allé ensuite au monument de Mazzini.

M. Canepa, au milieu de vives acclamations, a fait part de la réponse du préfet. D'autres discours patriotiques ont été prononcés.

**L'entrée en ligne de la flotte italienne**

Le critique naval du *Journal de Genève* se demande quels seraient le rôle et l'influence au point de vue naval de l'entrée en guerre de l'Italie avec sa marine beaucoup plus forte que celle de l'Autriche. En rendant disponible la flotte française, pour une éventuelle dans le Nord, elle contribuerait à augmenter d'une manière générale la supériorité navale déjà écrasante des alliés anglo-français.

La flotte allemande et la flotte autrichienne restèrent donc plus que jamais enfermées dans leurs ports ; il leur reste un rôle important à jouer, celui d'empêcher un débarquement de l'ennemi.

L'auteur de l'article cite l'opinion de l'amiral von Kester qui, chargé d'expliquer ce rôle au public allemand dans une série de conférences, a déclaré que la marine germanique avait éprouvé une grande déception lorsqu'elle avait constaté que les Anglais n'établissent pas le blocus des côtes allemandes avec leurs dreadnoughts. La flotte anglaise de dreadnoughts restant intacte, la flotte allemande demeurera dans ses ports.

En sera-t-il de même dans l'Adriatique ?

« Cela est moins certain, répond l'article. Il est possible que les Italiens songent à transporter des troupes soit au Montenegro, soit en Dalmatie ; on sait que leurs paquebots sont déjà réquisitionnés et que les agences suisses ont remboursé les billets des places précédemment retenues sur les bateaux italiens.

« Grâce à l'énorme supériorité des forces navales franco-italiennes, l'éventualité d'un débarquement sur la côte orientale de l'Adriatique n'est pas irréalisable. »

**Les Etudiants de Turin s'enrôlent**

On mande de Turin au *Corriere della Sera* que la suite d'une réunion des étudiants tenue dans la matinée, les étudiants soumis aux obligations militaires demandent leur appel immédiat sous les armes et ceux exempts du service militaire s'inscrivent en

masse comme volontaires. Dans la soirée, les signatures d'adhésion recueillies atteignent le nombre de 2,000.

Les Maires italiens au Roi

Des centaines de maires de localités de toutes les provinces italiennes ont adressé au roi Victor-Emmanuel un télégramme exprimant leurs vœux pour que le trône de son auguste fils se termine par la victoire de ceux en qui la nation a pleine confiance.

Le Journal « La Vita » ne paraît plus

Le journal La Vita qui était le principal organe germanophile paraissant à Rome, a cessé sa publication. Son directeur, M. Molli a été frappé et insulté par les interventionnistes lors des récentes manifestations.

Ce que dit la presse italienne

Commentant le maintien au pouvoir du cabinet Salandra, le Giornale d'Italia dit que la crise a produit deux bienfaits inestimables : elle a d'abord fourni à la nation l'occasion d'exprimer son irrésistible volonté patriotique; elle a montré ensuite que le cabinet Salandra et la confiance nationale ne formaient qu'une seule et même chose, et qu'il était un instrument indispensable de l'honneur et des intérêts suprêmes de l'Italie.

L'Attaque des Détroits

Le Débarquement des Alliés aux Dardanelles

La Collaboration de La Savoie. Le Petit Matin publie d'intéressants détails sur le débarquement des troupes alliées aux Dardanelles. Ils soulignent l'admirable entraînement, l'ingéniosité et le courage du corps expéditionnaire.

Le 25 avril, à 5 heures du matin, tous les bâtiments français et anglais étaient à leur poste. Les premiers, autour de la pointe péninsulaire. Les seconds, face au détroit et vers la terre d'Asie. Il n'y avait aucun inconvénient à dire que nos navires étaient le Jauréguiberry, le Henry IV, la France-Eclair et un croiseur de guerre, un croiseur auxiliaire Savoie et le croiseur russe Askold, le transport Vinh-Long étant maintenu au loin pour le ravitaillement. A 8 heures, le débarquement commença. Et, ici, s'évoquant, à trois mille ans de distance, des faits qui eurent le même théâtre. On lit le Cheval-de-Frêne a été renouvelé par les Anglais, sous l'espèce d'un corps-boat. Peut-être un croiseur de guerre, un croiseur auxiliaire Savoie et le croiseur russe Askold, le transport Vinh-Long étant maintenu au loin pour le ravitaillement.

Le bombardement des Défenses du Goulet. Suivant des informations de Mitylène, les troupes anglaises ont subi, dans la presqu'île de Gallipoli, durant les trois derniers jours de la semaine passée une série de violentes attaques turques qui ont toutes été repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi.

La Situation de la Flotte alliée. On télégraphie d'Athènes au Daily Telegraph: Aucun train venant de Constantinople n'est arrivé à Dedeagatch vendredi et samedi.

Agitation à Constantinople. Le Courrier de la Sera est informé de Constantinople que la débauche de l'armée turque du Caucase a causé dans la capitale une grande agitation.

LA BATAILLE DU NORD. Les Allemands reconnaissent notre succès en Artois. La presse allemande s'efforce d'atténuer l'importance de la victoire française en Artois.

Autour de Lille. De Rotterdam au Daily Telegraph on annonce que les Allemands continuent à envoyer en avant toutes leurs troupes disponibles, afin de tenter de nouveaux efforts pour percer les lignes anglaises, à Ypres.

Le Bombardement de la côte belge par la flotte anglaise. Le correspondant du Daily Chronicle dans le Nord de la France télégraphie: Samedi matin, des marins anglais opérant sur la côte belge, près de Nieuport, ont commencé à bombarder des batteries allemandes installées dans la région de Ramskapelle.

LA GUERRE AERIENNE. Zeppelin sur l'Angleterre. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, un Zeppelin a volé au-dessus de Ramsgate, station balnéaire au N.W. du pas de Calais. Il a jeté une quarantaine de bombes; un des principaux hôtels a été

Le succès des Alliés aux Dardanelles

La critique militaire K. Choumsky écrit: D'abord, où les gros des forces anglaises a débarqué, il n'y a que 12 à 16 kilomètres jusqu'aux très puissantes batteries de la zone centrale, à la partie la plus étroite du goulet. Ensuite, du point de débarquement, l'artillerie peut bombarder les principaux forts, et l'on place en ce point des batteries lourdes. Les alliés ont occupé la hauteur de Kaba-Tepe, située près de Sarabai. Ce point surélevé « commande » la presqu'île jusqu'aux forts, à la partie la plus étroite du détroit. Après l'avoir occupé, ils ont apparemment placé des canons lourds et ont dû commencer le bombardement des principaux forts à 12 ou 15 kilomètres de distance. Il est évident qu'ils pouvaient le faire sans débarquer, le long du rivage, à Kaba-Tepe, en lançant des obus des navires mêmes. Ils n'y ont pas manqué, et le dreadnought Queen-Elizabeth s'en est chargé à une distance non plus de 12 à 15 kilomètres, mais de 18 à 20 kilomètres. Le tirant d'eau du navire lui a permis de placer à 3 kilomètres en arrière du rivage. Mais plus le tir est éloigné, moins il est efficace et, en général, à de longues distances un fort ne peut presque jamais être détruit. Sur les côtes, au contraire, on est en mesure de mettre des canons en position, de tirer un nombre illimité de coups, tandis qu'à bord le nombre de coups est en fonction de la capacité d'approvisionnement du navire.

Un Zeppelin jette des Bombes sur Calais. Lundi, vers minuit et demi un zeppelin, après avoir contourné la ville, la traversée dans toute sa longueur. L'alerte fut aussitôt donnée, et avec une célérité remarquable, en un clin d'œil, les projecteurs balayèrent le ciel tandis que les batteries de la défense lançaient leurs obus. Le zeppelin, surpris, dut prendre une hauteur telle que toutes ses bombes, sans une, manquèrent leur but.

Un Soulèvement parmi les Arméniens. On télégraphie du Caire au Times: On a des raisons de croire que les Arméniens de Zaitun, en Cilicie, se sont soulevés, et que deux divisions de réserve turques sont employées à réprimer le soulèvement.

La Santé du roi Constantin. La légation de Grèce communique le bulletin de santé du roi Constantin, publié à Athènes hier soir, à six heures: « Depuis midi soir, le fièvre s'éleva avec un certain malaise. Température 38° 8. Pulsations 112. Poids bon. Respiration 22. »

M. CARTON DE WIART A LYON

M. Carton de Wiart, ministre belge de la justice, a fait dimanche, à Lyon, une conférence sur la Belgique. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait toutes les notabilités civiles et militaires.

La Santé du roi Constantin. La légation de Grèce communique le bulletin de santé du roi Constantin, publié à Athènes hier soir, à six heures: « Depuis midi soir, le fièvre s'éleva avec un certain malaise. Température 38° 8. Pulsations 112. Poids bon. Respiration 22. »

La Reine des Belges visite les tranchées

La chose se passa pendant la récente visite de la reine aux tranchées belges de l'Yser. Les soldats de l'une de ces tranchées reconnaissent la reine et l'un d'eux lui dit: « Partez, madame, rentrez chez vous ». Un autre observa que l'endroit était dangereux pour une femme.

Un Soldat prit alors un sac et le plaça à un endroit en pente de la tranchée. La royale visiteuse s'assit sur le sac et se mit à distribuer du chocolat et des cigarettes qu'elle avait apportées et elle fut de bon cœur des plaisanteries des soldats.

Les soldats ont écrit sur le sac où la Reine s'est assise les mots suivants: « Le lieu de repos de la Reine ». On demanda au soldat à qui le sac appartenait, s'il voulait le vendre comme souvenir. Il répondit: « Pas pour des milliers de francs ».

NOMINATION MILITAIRE. Le général de brigade Gonard est placé dans la deuxième section de l'état-major des troupes coloniales.

Contre l'Alcoolisme

A-t-on suffisamment remarqué, dans la note communiquée à la presse par le ministère des finances, au sujet du rendement des impôts en avril, l'observation suivante, formulée à propos du fléchissement des contributions indirectes: « ... A ce fait s'ajoute, par suite de l'abondante récolte de 1914, la reprise des opérations de la distillation des vins dans certains départements où les bouilleurs de cru fabriquent des eaux-de-vie dont la consommation se substitue à celle des alcools taxés. »

M. Carton de Wiart, ministre belge de la justice, a fait dimanche, à Lyon, une conférence sur la Belgique. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait toutes les notabilités civiles et militaires.

La Santé du roi Constantin. La légation de Grèce communique le bulletin de santé du roi Constantin, publié à Athènes hier soir, à six heures: « Depuis midi soir, le fièvre s'éleva avec un certain malaise. Température 38° 8. Pulsations 112. Poids bon. Respiration 22. »

LA BATAILLE DU NORD. Les Allemands reconnaissent notre succès en Artois. La presse allemande s'efforce d'atténuer l'importance de la victoire française en Artois.

Autour de Lille. De Rotterdam au Daily Telegraph on annonce que les Allemands continuent à envoyer en avant toutes leurs troupes disponibles, afin de tenter de nouveaux efforts pour percer les lignes anglaises, à Ypres.

Le Bombardement de la côte belge par la flotte anglaise. Le correspondant du Daily Chronicle dans le Nord de la France télégraphie: Samedi matin, des marins anglais opérant sur la côte belge, près de Nieuport, ont commencé à bombarder des batteries allemandes installées dans la région de Ramskapelle.

LA GUERRE AERIENNE. Zeppelin sur l'Angleterre. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, un Zeppelin a volé au-dessus de Ramsgate, station balnéaire au N.W. du pas de Calais. Il a jeté une quarantaine de bombes; un des principaux hôtels a été

Le PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

L'Histoire anecdotique de la Guerre européenne retracée en ses principaux chapitres, agrémentée d'une illustration abondante où le crayon et la plume, d'une part, la reproduction photographique, d'autre part, collaborent avec à-propos, tel est Le Petit Havre illustré.

Le numéro de cette semaine publie notamment, en gravures: L'Héroïsme du clairon, Nos Fusiliers marins à Anvers, Nos Chasseurs. Dans les Tranchées anglaises, Une Tranchée française aux avant-postes, etc.

Le Petit Havre illustré est en vente dans nos bureaux et chez tous nos détaillants au prix de: 5 Centimes le Numéro

Chronique Locale

Conseil Général de la Seine-Inférieure

Séance du 17 mai 1915. Présidence de M. PAUL BIGNON. La séance est ouverte à deux heures. M. le président a donné lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Broqueville, président du Conseil de Belgique.

Contre l'Alcoolisme

A-t-on suffisamment remarqué, dans la note communiquée à la presse par le ministère des finances, au sujet du rendement des impôts en avril, l'observation suivante, formulée à propos du fléchissement des contributions indirectes: « ... A ce fait s'ajoute, par suite de l'abondante récolte de 1914, la reprise des opérations de la distillation des vins dans certains départements où les bouilleurs de cru fabriquent des eaux-de-vie dont la consommation se substitue à celle des alcools taxés. »

M. Carton de Wiart, ministre belge de la justice, a fait dimanche, à Lyon, une conférence sur la Belgique. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait toutes les notabilités civiles et militaires.

LA BATAILLE DU NORD. Les Allemands reconnaissent notre succès en Artois. La presse allemande s'efforce d'atténuer l'importance de la victoire française en Artois.

Autour de Lille. De Rotterdam au Daily Telegraph on annonce que les Allemands continuent à envoyer en avant toutes leurs troupes disponibles, afin de tenter de nouveaux efforts pour percer les lignes anglaises, à Ypres.

Le Bombardement de la côte belge par la flotte anglaise. Le correspondant du Daily Chronicle dans le Nord de la France télégraphie: Samedi matin, des marins anglais opérant sur la côte belge, près de Nieuport, ont commencé à bombarder des batteries allemandes installées dans la région de Ramskapelle.

LA GUERRE AERIENNE. Zeppelin sur l'Angleterre. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, un Zeppelin a volé au-dessus de Ramsgate, station balnéaire au N.W. du pas de Calais. Il a jeté une quarantaine de bombes; un des principaux hôtels a été

Le PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

L'Histoire anecdotique de la Guerre européenne retracée en ses principaux chapitres, agrémentée d'une illustration abondante où le crayon et la plume, d'une part, la reproduction photographique, d'autre part, collaborent avec à-propos, tel est Le Petit Havre illustré.

Le numéro de cette semaine publie notamment, en gravures: L'Héroïsme du clairon, Nos Fusiliers marins à Anvers, Nos Chasseurs. Dans les Tranchées anglaises, Une Tranchée française aux avant-postes, etc.

Le Petit Havre illustré est en vente dans nos bureaux et chez tous nos détaillants au prix de: 5 Centimes le Numéro

Chronique Locale

Conseil Général de la Seine-Inférieure

Séance du 17 mai 1915. Présidence de M. PAUL BIGNON. La séance est ouverte à deux heures. M. le président a donné lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Broqueville, président du Conseil de Belgique.

Contre l'Alcoolisme

A-t-on suffisamment remarqué, dans la note communiquée à la presse par le ministère des finances, au sujet du rendement des impôts en avril, l'observation suivante, formulée à propos du fléchissement des contributions indirectes: « ... A ce fait s'ajoute, par suite de l'abondante récolte de 1914, la reprise des opérations de la distillation des vins dans certains départements où les bouilleurs de cru fabriquent des eaux-de-vie dont la consommation se substitue à celle des alcools taxés. »

M. Carton de Wiart, ministre belge de la justice, a fait dimanche, à Lyon, une conférence sur la Belgique. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait toutes les notabilités civiles et militaires.

LA BATAILLE DU NORD. Les Allemands reconnaissent notre succès en Artois. La presse allemande s'efforce d'atténuer l'importance de la victoire française en Artois.

Autour de Lille. De Rotterdam au Daily Telegraph on annonce que les Allemands continuent à envoyer en avant toutes leurs troupes disponibles, afin de tenter de nouveaux efforts pour percer les lignes anglaises, à Ypres.

Le Bombardement de la côte belge par la flotte anglaise. Le correspondant du Daily Chronicle dans le Nord de la France télégraphie: Samedi matin, des marins anglais opérant sur la côte belge, près de Nieuport, ont commencé à bombarder des batteries allemandes installées dans la région de Ramskapelle.

LA GUERRE AERIENNE. Zeppelin sur l'Angleterre. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, un Zeppelin a volé au-dessus de Ramsgate, station balnéaire au N.W. du pas de Calais. Il a jeté une quarantaine de bombes; un des principaux hôtels a été

M. Emile-Pierre Lavesque, rue Solferino,

M. Emile-Pierre Lavesque, rue Solferino, 14, à Sanvic, caporal au 1er régiment d'infanterie, a été tué à l'ennemi dans la Somme.

Citations à l'Ordre du Jour

M. Louis Vincent, maçon, demeurant 19, place St-Vincent-de-Paul, incorporé au 39e régiment d'infanterie, a fait l'objet des ordres du jour suivants: « Nommé soldat de 1re classe sur le champ de bataille de Landifay; attitude très crânement devant l'ennemi; d'une bravoure à toute épreuve. »

Promotions militaires. Les sous-officiers ci-après désignés sont nommés dans l'armée de l'infanterie, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire, pour la durée de la guerre, et reçoivent les affectations suivantes, savoir: M. Thubert, du 8e rég. d'infanterie. — Affecté au 119e rég. d'infanterie. — M. Cordelier, du 2e rég. d'infanterie. — Affecté au 119e rég. d'infanterie. — M. Brossard, du 39e rég. d'infanterie. — Affecté au 5e rég. d'infanterie. — M. Crélin, du 119e rég. d'infanterie. — Affecté au 39e rég. d'infanterie.

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été nommés au grade de sous-lieutenant de réserve d'infanterie, à titre temporaire et pour la durée de la guerre, et ont reçu les affectations suivantes: 119e rég. d'infanterie. — M. E. Meyer, sergent au 2e rég. d'infanterie. — M. R.-F. Roussel, adjudant au 8e rég. d'infanterie. — M. V.-E. H. Deforges, sergent au 36e rég. d'infanterie. — M. E.-G. Saquet, sergent au 119e rég. d'infanterie. — M. J. Bérand, sergent au 39e rég. d'infanterie.

Ravitaillement de la Population civile. Prix maximum de la Farine. Le préfet de la Seine-Inférieure a pris l'arrêté suivant: Article 1er. — A dater du 20 mai courant, le prix de la farine première, du taux d'extraction de 70 0/0, ne pourra dépasser fr. 44 75 les 100 kilos nets, soit fr. 70 25 les 157 kilos nets, dans le département de la Seine-Inférieure.

Une majoration d'un franc par quintal est autorisée pour Rouen, Le Havre, Elbeuf et autres communes limitrophes de ces villes. A titre exceptionnel, une majoration inférieure ou égale pourra être autorisée dans telle autre commune, s'il est nécessaire, par arrêté municipal approuvé par le préfet.

Article 2. — Les prix ci-dessus s'entendent pour marchandise livrée chez le boulanger, logée dans les sacs du vendeur à lui retourner franco dans la quinzaine, et payement au comptant sans escompte. Article 3. — MM. les maires sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Taxe du Pain. Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 12 du mois courant sur le ravitaillement de la population civile, MM. les maires doivent préparer un arrêté fixant le prix maximum du pain dans leur commune à dater du 24 courant, d'après le cours de la farine au cent du blé. Ils sont priés de transmettre leur projet d'arrêté à la Préfecture aussitôt que possible.

Exportations de Cafés. MM. les Négociants de la place sont informés que la Commission interministérielle des dérogations aux prohibitions de sortie a décidé à 15,070 quintaux la quote part de Port du Havre dans la répartition du contingent trimestriel accordé pour l'exportation des cafés en Suisse. Pour le même port et les destinations indiquées ci-après, le contingent trimestriel a été arrêté à: 2.317 quintaux pour la Suède. 1.549 — pour la Norvège. 1.763 — pour le Danemark.

Sur la Plage. On nous signale que sur la plage Onet, le long du boulevard Albert-Ier, un faon des châtiers Angustin-Normand, se trouve encore de nombreuses carcasses de bœufs en décomposition. La mer rejette chaque jour ces viandes corrompues, ou met à découvert certains quartiers que les gais avaient momentanément recouverts. Par les grandes chaleurs, il se dégage de ces charognes des odeurs infectes, qui gênent considérablement les promeneurs, les enfants jouant sur le sable ou les locataires des cabanes de plage. Il serait donc à désirer que des mesures nécessaires fussent prises pour faire disparaître ces carcasses et les transporter par exemple au delà de la Hève, ou à l'usage d'incinération.

Accident de Travail. Un journalier, André Lavassaur, âgé de 48 ans, demeurant 23, rue Denfert-Rochereau, travaillait dimanche après-midi dans la cale du steamer Vauhan, amarré au quai de la Giroude où il est en déchargement. Une pièce de viande frigorifiée ayant été rapée de l'élingue, tomba sur la tête de la victime, lui faisant ainsi une grave blessure au-dessus de l'œil droit. Après avoir reçu les premiers soins à l'infirmerie de l'usine Desmarais, le blessé fut transporté à l'Hospice Général.

M. MOTET HENRI, 51, r. de la Harpe, 17, E. - Thibaut

Sur la Plage. On nous signale que sur la plage Onet, le long du boulevard Albert-Ier, un faon des châtiers Angustin-Normand, se trouve encore de nombreuses carcasses de bœufs en décomposition. La mer rejette chaque jour ces viandes corrompues, ou met à découvert certains quartiers que les gais avaient momentanément recouverts. Par les grandes chaleurs, il se dégage de ces charognes des odeurs infectes, qui gênent considérablement les promeneurs, les enfants jouant sur le sable ou les locataires des cabanes de plage. Il serait donc à désirer que des mesures nécessaires fussent prises pour faire disparaître ces carcasses et les transporter par exemple au delà de la Hève, ou à l'usage d'incinération.

Accident de Travail. Un journalier, André Lavassaur, âgé de 48 ans, demeurant 23, rue Denfert-Rochereau, travaillait dimanche après-midi dans la cale du steamer Vauhan, amarré au quai de la Giroude où il est en déchargement. Une pièce de viande frigorifiée ayant été rapée de l'élingue, tomba sur la tête de la victime, lui faisant ainsi une grave blessure au-dessus de l'œil droit. Après avoir reçu les premiers soins à l'infirmerie de l'usine Desmarais, le blessé fut transporté à l'Hospice Général.

M. MOTET HENRI, 51, r. de la Harpe, 17, E. - Thibaut

Sur la Plage. On nous signale que sur la plage Onet, le long du boulevard Albert-Ier, un faon des châtiers Angustin-Normand, se trouve encore de nombreuses carcasses de bœufs en décomposition. La mer rejette chaque jour ces viandes corrompues, ou met à découvert certains quartiers que les gais avaient momentanément recouverts. Par les grandes chaleurs, il se dégage de ces charognes des odeurs infectes, qui gênent considérablement les promeneurs, les enfants jouant sur le sable ou les locataires des cabanes de plage. Il serait donc à désirer que des mesures nécessaires fussent prises pour faire disparaître ces carcasses et les transporter par exemple au delà de la Hève, ou à l'usage d'incinération.

Accident de Travail. Un journalier, André Lavassaur, âgé de 48 ans, demeurant 23, rue Denfert-Rochereau, travaillait dimanche après-midi dans la cale du steamer Vauhan, amarré au quai de la Giroude où il est en déchargement. Une pièce de viande frigorifiée ayant été rapée de l'élingue, tomba sur la tête de la victime, lui faisant ainsi une grave blessure au-dessus de l'œil droit. Après avoir reçu les premiers soins à l'infirmerie de l'usine Desmarais, le blessé fut transporté à l'Hospice Général.

M. MOTET HENRI, 51, r. de la Harpe, 17, E. - Thibaut

Sur la Plage. On nous signale que sur la plage Onet, le long du boulevard Albert-Ier, un faon des châtiers Angustin-Normand, se trouve encore de nombreuses carcasses de bœufs en décomposition. La mer rejette chaque jour ces viandes corrompues, ou met à découvert certains quartiers que les gais avaient momentanément recouverts. Par les grandes chaleurs, il se dégage de ces charognes des odeurs infectes, qui gênent considérablement les promeneurs, les enfants jouant sur le sable ou les locataires des cabanes de plage. Il serait donc à désirer que des mesures nécessaires fussent prises pour faire disparaître ces carcasses et les transporter par exemple au delà de la Hève, ou à l'usage d'incinération.

Accident de Travail. Un journalier, André Lavassaur, âgé de 48 ans, demeurant 23, rue Denfert-Rochereau, travaillait dimanche après-midi dans la cale du steamer Vauhan, amarré au quai de la Giroude où il est en déchargement. Une pièce de viande frigorifiée ayant été rapée de l'élingue, tomba sur la tête de la victime, lui faisant ainsi une grave blessure au-dessus de l'œil droit. Après avoir reçu les premiers soins à l'infirmerie de l'usine Desmarais, le blessé fut transporté à l'Hospice Général.

M. MOTET HENRI, 51, r. de la Harpe, 17, E. - Thibaut

Sur la Plage. On nous signale que sur la plage Onet, le long du boulevard Albert-Ier, un faon des châtiers Angustin-Normand, se trouve encore de nombreuses carcasses de bœufs en décomposition. La mer rejette chaque jour ces viandes corrompues, ou met à découvert certains quartiers que les gais avaient momentanément recouverts. Par les grandes chaleurs, il se dégage de ces charognes des odeurs infectes, qui gênent considérablement les promeneurs, les enfants jouant sur le sable ou les locataires des cabanes de plage. Il serait donc à désirer que des mesures nécessaires fussent prises pour faire disparaître ces carcasses et les transporter par exemple au delà de la Hève, ou à l'usage d'incinération.

Accident de Travail. Un journalier, André Lavassaur, âgé de 48 ans, demeurant 23, rue Denfert-Rochereau, travaillait dimanche après-midi dans la cale du steamer Vauhan, amarré au quai de la Giroude où il est en déchargement. Une pièce de viande frigorifiée ayant été rapée de l'élingue, tomba sur la tête de la victime, lui faisant ainsi une grave blessure au-dessus de l'œil droit. Après avoir reçu les premiers soins à l'infirmerie de l'usine Desmarais, le blessé fut transporté à l'Hospice Général.

Lâche Agression
Vers onze heures et demie, dimanche soir, un nommé Emile Robinson, âgé de vingt et un ans, maçon, demeurant, 15, rue Robert-Diable, passait avec un de ses camarades sur le quai Lambard.

Inverse et Violence
Emile Bzot, 18 ans, journalier, 12, rue Massillon, a été arrêté dimanche soir, rue Hilaire-Colombel.

Coupons Etrangers
La Banque Hollandais-Américaine, 11, rue Puteu-Will, à Paris, achète et se charge de l'encasement des coupons étrangers et des chèques-dividendes.

Arrestation
Le service de la sûreté a procédé, en vertu d'un mandat du parquet de Beauvais, à l'arrestation du nommé Charles Boudin, âgé de 34 ans, couvreur, demeurant 59, rue du Perrey.

Vol à l'étalage
Hippolyte Collard, 47 ans, journalier, 2, rue Junes Masurier, avait-il fait ? Toujours est-il qu'il fut appréhendé au moment où il venait de voler un morceau de lard, d'une valeur de 3 francs, à l'étalage du magasin de M. Delanay, charcutier, 64, rue de la Halle.

THEATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Service - Fais ce que dois.
Un spectacle d'un vif attrait artistique et d'une haute tenue littéraire sera donné dimanche et lundi prochain, en matinée. Un intérêt patriotique s'y attache également car, par leur genre et leur portée, les pièces inscrites au programme s'inspirent d'un ardent amour de la Patrie.

Quant à Fais ce que dois, l'acte vibrant de François Coppée, c'est une pièce qui était tout indiquée au programme du « Théâtre sous la Guerre ». Une troupe homogène et bien au point assurera une parfaite interprétation à ces deux œuvres.

Le nouveau spectacle permet de prévoir un nouveau succès. Spectacle de famille par excellence, réconfortant et digne, il s'adapte à merveille aux circonstances et aux pensées de l'heure présente.

Bulletin des Sociétés

Cours Techniques Commerciaux

ALLEMAND (Prof. M. Fritz, de l'Ecole Supérieure de Commerce) — 1<sup>re</sup> année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/4. ANGLAIS COMMERCIAL (Prof. M. D'Agner, professeur de l'Ecole Supérieure de Commerce) — 1<sup>re</sup> année, section B, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/4. CALLIGRAPHIE (Prof. M. Laurent, Directeur d'Ecole Commerciale) — De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/4. ANTI-MATHÉMATIQUES (Prof. M. Pignat, Directeur d'Ecole Commerciale) — De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/4. DACTYLOGRAPHIE — De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/4. STENOGRAPHIE (Prof. M. Farand, Employé de commerce, mobilisé, Intermédiaire, M. Maurice Pille, Rédacteur-Sténographe du Petit-Havre) — 1<sup>re</sup> année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/4.

Société des Anciens Militaires Coloniaux. — Réunion mensuelle demain mercredi à 8 h. 30 du soir, hôtel de Ville, salle habituelle des réunions. Perceptions des cotisations ; Paiement aux Sociétaires de l'allocation prévue pour dégrèvement à la loi des retraites ouvrières.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Havre

Audience du 17 mai 1915
Présidence de M. TASSARD, vice-président.

PAR LA MOUSTACHE

Samson fut attaqué par les cheveux, René Pisant, âgé de 41 ans, demeurant à Raifot, le fut par la moustache, mais ce ne fut pas par Dhalia. Celui qui vainquit Pisant est tout simplement Angéline Fleury, âgée de 61 ans, demeurant à Raifot.

« Elle m'eût tiré les cheveux, explique Pisant, je n'en fais rien ; ils ont des racines de chêne. Elle m'eût tiré la barbe, j'aurais presque considéré cela comme une caresse ; mais elle a osé toucher à ma moustache, une moustache que je cultivais depuis mes vingt ans, une moustache qui était ma gloire, car elle faisait le tour de mes oreilles. Ma photographie « avant » aurait pu servir de réclame à un coiffeur. Tenez, la voulez-vous voir ? » Et le prévenu chercha dans sa poche...

René Pisant ne doit son salut qu'à sa moustache défrisée. Après plaidoirie de M. Lemquin, avocat, le Tribunal lui accorda des circonstances atténuantes et ne le condamna qu'à 30 francs d'amende.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie dimanche dernier à neuf heures et demie du matin sous la présidence de M. P. Corvet, adjoint, faisant fonctions de Maire.

Communications. — M. le Président communique à la fois autorisation de prorogation d'une servitude sur l'édifice de l'école de Sanvic ; le décret portant création d'utilité publique pour l'établissement d'un chemin vicinal ; la question de maintien ou de la suppression de la distribution des prix.

Après avoir statué sur diverses demandes d'assistance, il a décidé de fixer la taxe du pain sur les bases adoptées par le Conseil municipal de la ville de Havre.

Société des Secours mutuels. — La Société de secours mutuels se réunira en assemblée générale, à la mairie, jeudi prochain, à 8 h. 1/4 précises du soir.

Etat Civil. — Nais. nés. — Du 8 mai : Léonne Hélie, rue de Chateaudun. — Du 10 : Raymond Brière, rue de la Croix-Verte ; Gaston Corset, rue César-Oudet ; René Bouteiller, rue de la Perceverance.

Publications de Mariages. — Du 7 mai : Charles Troquet, chef de bureau à la mairie du Havre, rue Albert-le-Grand, et Waltheil Fournier, sans profession, rue du Docteur-Boutet, 11. — Du 14 : Hippolyte Uhart, officier méconnais au Havre, rue du Commerce, 38, et Alice D-schmp, sans profession, à Sanvic, rue de la République, 52.

Décès. — Du 8 mai : Louis Boulet, 35 ans, journalier, rue Ernest-Renan. — Du 9 : Marie Wegel, veuve Prieur, 65 ans, sans profession, rue Alphonse-Léonard, 49. — Du 11 : Georges Gilles, 52 ans, débitant, rue Gambetta, 37 bis ; Henri Huet, 22 ans, conducteur d'auto-projeteur, rue de la Sous-Bretagne. — Du 15 : Suzanne Glicyette, 24 ans, sans profession, rue Albert-le-Grand, 16 bis.

Harfleur. — Il y a quelques semaines, une dame Prien née Desmarais Julia, demeurant 46, rue de la République, était l'objet d'une contravention pour non tenue du livre réglementaire de police des logements.

Lillebonne. — Nous sommes heureux de relever au Journal officiel l'inscription au tableau, par le croix de la Légion d'honneur, de M. le capitaine de génie Pierre Anconterre, M. Anconterre est très connu à Lillebonne. Son père a été l'entrepreneur des travaux de la Basse-Seine et il est le grand-oncle de notre concitoyen M. Lefebvre.

Goderville. — M. le docteur Pannell procédera à six séances gratuites de vaccination, les jours 20 et 27 mai et 3 juin, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie de Goderville.

Fécamp. — Un accident d'auto est survenu près de Gany, mercredi soir, au général Orth et au commandant Bolle, de Dieppe, qui revenaient de Fécamp.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 17 mai. — Simone BOTTOLO, rue Raspail, 1 ; Lucien LESOULT, rue des Viviers, 43 ; France LAUNAY, rue Malherbe, 40 ; Jeanne LE GOFF, quai de Saine, 47 ; Odette-ROSSAT, rue Galigny, 16 ; Germain HUREL, rue de la Combe, 89 ; Louis LAUCOT, rue Tuébut, 84 ; Jacques LEGROS, rue d'Éretzet, 19.

DÉCÈS

Du 17 mai. — Césarine HUE, veuve GUERINOT, 70 ans, sans profession, rue de Tourville, 20 ; Louis AUBERVILLE, 63 ans, retraité des douanes, rue Gouillard, 6 ; Philémon GODEY, 60 ans, ajusteur, rue de Tourville, 121 ; Maria HOENS, 3 mois, rue Voltaire, 70 ; Louis PETIT, 83 ans, secrétaire de mairie, passage du Sergent-Bobillot, 3 ; HÉBERT, mort-né (mésul), boulevard de Gravelle, 347 ; Charles STEPHAN, 38 ans, terrassier, rue des Remparts, 43 ; Louise BUNEL, épouse GILLET, 31 ans, sans profession, rue de Montvilliers, 48 ; Marie FIQUET, veuve PIQUET, 82 ans, sans profession, Hospice Général ; Léonard DELPEINE, 3 ans, rue Ducaudé, 5 ; Madeleine MASSON, 15 ans, sans profession, rue de Zurich, 43 ; Marie LEFRANÇOIS, épouse BLAIS, 19 ans, sans profession, place de la Gouarmerie, 7 ; Raymond MOTEYLA, 5 ans, rue Lefebvre, 7 ; Clémentine VERBAEKEN, 16 jours, rue Hélène, 98 ; Rosa LEGRAND, 1 mois 1/2, rue Racine, 41 ; Simone DANTOT, 3 mois, rue des Viviers, 34 ; Zélie de SAINT-AUBIN, veuve DAVERTON, 70 ans, journalière, rue Montecques, 18 ; Marcelline AUBUS, 2 ans, rue Hélène, 98 ; Lévy LEBLANC, 7 mois, rue du Chillon, 7 ; Marcel PANEL, 2 ans 1/2, rue de Constantine, 7.

MILITAIRES

Georges RIBOULET, 21 ans, soldat au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, domicilié à Saint-Aquilin (Orne), est décédé le 14 mai 1915, à l'hôpital de la brigade Cambridge regiment, hôpital militaire quai d'Esco ; Auguste PIEDFORT, 33 ans, soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, domicilié à Gravelle-Sainte-Honorine, Hospice Général.

Spécialité de Deuil

A L'ORPÈHRE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

LETTERES DE DÉCÈS

Mort au Champ d'Honneur
M<sup>me</sup> Veuve Louis HAMEL, sa mère : M. et M<sup>me</sup> E. DEMOY, née HAMEL, et M<sup>me</sup> A. HAMEL, née AUGUSTE, née HAMEL ; M<sup>me</sup> M. ESNAULT, née HAMEL, ses beaux-frères et sœurs ; M. Raymond DEMOY, M. Jean Louis ESNAULT, M. Léon DEMOY, ses neveux et nièces ; M. Léon COUETTE, sa tante ; les Familles L'ÉCLUSE, BAILLEHACHE, MILLIERE et LECORDIER, ses cousins et cousines, et les Amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis HAMEL

Employé de la Maison G. Pernelle, Soldat au 3<sup>e</sup> génie, 53<sup>e</sup> division de réserve, décédé à l'ambulance du château de Haillies, dans sa 31<sup>e</sup> année, le 26 avril 1915.

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Louis HAMEL

M<sup>me</sup> Adrien HENRY ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Jules HENRY ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> CHEVALIER et leur Fils ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> AVIL et leurs Enfants ; M<sup>me</sup> Georges Marcel Jules Raymond et M<sup>me</sup> Marie Louise, Thérèse et Madeleine HENRY, ses neveux et nièces ; les Familles FIQUET, COISY, MULIER, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve PIQUET

née FIQUET
décédée le 17 mai, à 2 heures 1/2 du matin dans sa 82<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Église, et inhumation au cimetière de la ville, le mercredi 19 mai, à 11 heures et demie du matin. On se réunira à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert.

Monsieur Louis HAMEL

Employé de la Maison G. Pernelle, Soldat au 3<sup>e</sup> génie, 53<sup>e</sup> division de réserve, décédé à l'ambulance du château de Haillies, dans sa 31<sup>e</sup> année, le 26 avril 1915.

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Edouard SENN ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Dillier SENN ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Aline SENN ; M<sup>me</sup> Edouard SENN ; La Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi et inhumation de

Monsieur Edouard SENN

M<sup>me</sup> Edouard SENN ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Dillier SENN ; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Aline SENN ; M<sup>me</sup> Edouard SENN ; La Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène BEAUDET

M<sup>me</sup> Eug. BEAUDET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

Monsieur Louis-Anatole PETIT

Secrétaire de Commissariat
Jésuite de la Police
Président honoraire de la Société amicale de Prévoyance du Personnel de la Police
décédé le 16 mai 1915, à 7 heures 45 du matin, dans sa 83<sup>e</sup> année.

SAVON SUNLIGHT
Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

ÉCHANTILLON GRATUIT sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 173, Quai de Valmy, Paris.

HYGIÈNE DU SOLDAT

L'Alcool de Menthe de FÉRICOLAS est indispensable dans tout le pays. Par son action antiseptique, il assainit l'eau, prévient des épidémies et dissipe tous maux. C'est un stimulant énergique. Exigez du Féricolas. R 3709

EN VENTE

chez nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de PETAT
Établi au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 11 Avril 1915.

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR

entre LE HAVRE, NONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers

Augustin-Normand, Gazelle, Hironde, La-Décade, La-Touques, Rapide, Trouville, Beauville, La-Hève, Ville-à-Caen, Caster, Ville-d'Isigny

Table with columns: Date, Havre, Nonfleur, Trouville, Caen

Table with columns: Date, Havre, Nonfleur, Trouville, Caen

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (\*) indiquent les départs pour on de la Jolide Promenade

NOUVELLES MARIAGES

Le st. fr. Vill-d-Tamblane, ven. de Fort-de-France, est arr. à Nantes, le 12 mai, à 18 h. 30. Le st. fr. Huit, ven. du Havre, est arr. à Santander le 12 mai.

Marégraphe du 18 Mai

Table with columns: PLEINE MER, BASSE MER, Hauteur de mer

Port du Havre

Mai Navires Entrés

Table with columns: Date, Navire, Origine

16 st. ang. Warden, New-Port-Ny

16 st. fr. Oust, Rouen

16 st. fr. Paquet, Caen

16 st. fr. Oust, Rouen

16 st. fr. Paquet, Caen

16 st. fr. Oust, Rouen

16 st. fr. Paquet, Caen

16 st. fr. Oust, Rouen

16 st. fr. Paquet, Caen

16 st. fr. Oust, Rouen

La Reine des Montagnes

PAR HENRI GERMAIN

DEUXIÈME PARTIE

Car elle est délicieusement jolie... comme était sa mère, d'ailleurs.

« Et je l'entends, je lui parle, je lui prodigue tous les trésors de ma tendresse paternelle si longuement amassée.

« Ah ! les enfants, comme ils vous tiennent au cœur !

« Par quelle fibres mystérieuses sont-ils reliés à nous qui les avons créés, pour que leur seule vue fasse naître tant d'émotion, nous cause une joie si profonde, si intense ?

« Je t'en prie, mon cher Hector, fais tous tes efforts pour décider ta douce et malheureuse Geneviève à revenir ici, à s'y fixer même, si sa santé est enfin redoublée.

« Elle trouvera en mon adorable Inès une jeune sœur charmante, toute disposée à lui donner son affection.

« Ce serait à la fois une consolation pour l'infortunée veuve Paul Duchamp, et pour nous tous, la reconstitution presque complète de notre famille, depuis si longtemps dispersée.

« Ce serait enfin le bonheur complet, la joie suprême de ma vieillesse !

« Inès, ma fille chérie, comme je l'aime déjà, si tu savais !

« Et dire qu'il faudra m'en séparer encore, plus tard, le plus tard possible.

« Oui, m'en séparer.

« Ne faudra-t-il pas marier cette délicieuse enfant ?

« Mais à qui ? Quel heureux homme sera digne de posséder ce trésor ?

« Sans compter, n'est-ce pas, les millions du papa, qui ne sont pas à dédaigner...

« Tiens, tu le devines, tu le comprends, la joie me rend un peu fou, je bavarde comme une gamine !

« Plus que quelques mois : Je l'attendais avec la fille. « A bientôt, j'espère, mon cher Hector. Je vous embrasse tous deux. » Jean, Marquis de MONTLOUIS. »

Cette conversation bizarre plongea le portier dans une stupefaction profonde. Que lui voulait-on ?

De quels intérêts s'agissait-il ? Il n'avait aucune relation d'affaires avec personne.

Et ceci malheureusement, car c'était un homme de caractère cupide, aimant l'argent par-dessus tout et assez peu scrupuleux, quant aux moyens de s'en procurer, si les circonstances le lui avaient permis.

Enfants, Jeunes filles arrivées à la puberté, Jeunes hommes qui entrent dans la vie, Hommes qui travaillent de tête ou de corps, Femmes minées par la grossesse, Vieilles qui veulent conserver vos forces physiques et morales, Convalescents affaiblis par la maladie, Prenez du VIN LIUDINI

Le Meilleur Laxatif GRAINS DE VALS un seul grain avant ou au commencement du repas du soir DONNE UN RÉSULTAT LE LENDEMAIN MATIN

La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

AVIS AUX MILITAIRES LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET de CHAUFFEURS Prix Modérés

FABRIQUE DE CHICORÉES DU Nord 5, IMPASSE DE LA MARTINIQUE, LE HAVRE

Fonds de Commerce à vendre COMPTOIR COMMERCIAL L. LE GRAVEREND

"AUX AMATEURS" Un lot important de CAMOMILLE de FRANCE extra à vendre

Cession de Fonds 2° AVIS Par sole s. s. p., M. César Duman a vendu son Fonds de Café Restaurant

OCCASIONS À PROFITER PAVILLON MEUBLÉ avec jardin, centre pour 4.000 fr.

COMPTOIR MODERNE DES CYCLES F. & G. RONIN 15, Rue Casimir-Delavigne, 15

Le Service des Chemins de Fer Service établi au 11 Avril

VENTES PUBLIQUES Chemins de fer de l'Etat — Service des Bâtimens

VENTE PUBLIQUE D'HERBES EXCRUES Le Jeudi 20 Mai 1915, à deux heures du soir

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50

AVIS M. LEBLANC, 20, rue de la Fontaine, Havre, prévient le public qu'il ne paie aucune dette

PERDU SAC À MAIN à Bréville, contenant un trousseau de clefs et une petite somme d'argent

ENCAISSEUR libéré de toutes obligations militaires de 18 à 25 ans, possédant une bicyclette, est demandé pour la ville et la campagne

On demande des OUVRIERS SCIERIE MIGRAINE 31, rue d'Harfleur, Gravelle (98149)

ON DEMANDE Un Bon Chauffeur automobile bon ouvrier, connaissant bien moteurs, références requises

ON DEMANDE pour Usine Métallurgique des Manœuvres Prendre l'adresse au bureau du journal (98182)

ON DEMANDE JEUNE MENUISIER sortant d'apprentissage ou APPRENTI 21, rue d'Estimauville, se présenter de 14 heures à 5 heures (98186)

JEUNES GENS Apprentis et Ouvriers sont demandés pour nettoyage et réparations de Bicyclettes

ON DEMANDE Jeune Homme fort pour livraisons et magasin. Très bonnes références exigées

ON DEMANDE pour faire les courses un Jeune Homme de 14 à 16 ans, muni de bonnes références

ON DEMANDE un Jeune Homme pour faire des courses et différents travaux, ne nécessitant pas de connaissances spéciales

ON DEMANDE un Jeune Homme de 16 à 17 ans, robuste, ayant bicyclette pour ENCAISSEMENTS. Sérieuses références exigées

PETIT JEUNE HOMME est demandé pour le magasin. S'adresser Papeterie DERRIÈRE, 114, boulevard de Strasbourg (98182)

ON DEMANDE Manœuvres de Fonderie aux Fonderies Havraises, 16, 18 (97802)

ON DEMANDE DES COCHERS sachant très bien conduire et atteler à deux S'adresser 58, rue Thiébaud

ON DEMANDE Une Caissière et des VENDEUSES Prendre l'adresse au bureau du journal

ON DEMANDE Une Jeune Fille pour apprendre le commerce, connaissant la comptabilité et l'anglais

ON DEMANDE une Personne sérieuse veuve de préférence pour Ménage et Cuisine

ON DEMANDE UNE BONNE OUVRIÈRE COUTURIÈRE S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE BONNE À TOUT FAIRE Très cap. S'adresser au bureau du journal (98362)

ON DEMANDE Bonne à tout faire de 40 à 50 ans, références exigées. — Prendre l'adresse au bureau du journal (98452)

ON DEMANDE Une Bonne non couchée dans Café pour le ménage S'adresser au bureau du journal (98352)

ON DEMANDE une Jeune Fille de 18 à 20 ans pour s'occuper d'un ménage et du commerce d'alimentation

BONNE COUTURIÈRE demande JOURNÉES. — Fait le Neuf et Réparations Ecrire à Mme L. M. P., bureau du journal (98332)

UN MÉNAGE demande Place de CONCIERGE Ecrire aux initiales M. B., bureau du journal (98302)

DAME prendrait comme pensionnaires, Jeunes Filles et Enfants, Français ou Anglais. Pres la mer. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal (98332)

A LOUER à Harfleur, bords du canal et de la Lezarde, Pavillons de 4 pièces, 3 pièces et 2 pièces avec 200 mètres de Jardin, facilités de chauffage. S'adresser à M. MOTET, 17, rue Marie-Thérèse (91143)

A LOUER Appartement meublé composé de deux chambres, salle à manger, cuisine. Eau et gaz. S'adresser, 103, rue Victor-Hugo (98321)

FAMILLE honorable réfugiée accepterait en prêt avec reconnaissance un LIT à deux places Réponse au journal aux lettres X.Y.Z. (98322)

AVIS AUX CULTIVATEURS Un Camionneur mettrait plusieurs Chevaux et Juments en campagne. S'adresser M. FERRIERE, 28, rue de la Vallée, à Gravelle (98332)

FEMMES QUI SOUFFREZ de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Fertés blanches, etc. REPRENEZ COURAGE

LE LOUVE DENTAIRE est transféré 31, RUE DE METZ DENTIERS Livrables le jour même RÉPARATIONS en 3 HEURES

CONSTIPATION Guérie en prenant de temps en temps, le matin à jeun, un verre à moitié d'eau "De la ROCA"

Table with 12 columns: STATIONS, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Rows include Le Havre, Roulers, Harfleur, etc.

Table with 12 columns: STATIONS, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Rows include Dieppe, Petit-Appreville, Offranville, etc.

2 très belles Chambres complètes Louis XV et Louis XVI avec grandes Armoires à glaces, portes, Lingerie, Couvre Lits sole, Chaises, Glaces.

BULLETIN des HALES Table with 10 columns: COMMUNES, DATES, Sacs, Prix, etc. Rows include Montivilliers, St-Romain, Bolbec, etc.

Ve par nous, Maire de la Ville de Havre, pour la légalisation de la signature G. RANDOLET, apposee ci-contre